

# STRATÉGIES & DURABILITÉ

NEWSLETTER

# 1

Achevée de rédiger  
le 9/11/18



## RÉFLEXION SUR LES MODES DE GOUVERNANCE ET LEUR IMPACT SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La distinction entre Société et Entreprise s'est imposée progressivement au 19<sup>e</sup> siècle avec le renforcement de la notion de personne morale qui existait déjà en droit romain avec la distinction entre agent collectif (*universitas*) et agent individuel (*singuli*) faite par le juriste Ulpian au 2<sup>e</sup> siècle. Dans ce cadre, la Société est une personne morale qui détient le projet d'Entreprise. Elle n'est pas détenue au même titre qu'une personne physique n'est pas détenue. L'Entreprise est une structure de relations (*nexus of contracts*) entre parties prenantes : actionnaires, prêteurs, salariés, fournisseurs, clients, état, collectivités locales, etc. chacun avec ses droits et ses devoirs. Cette structure de relations traduit un équilibre entre des positions et des intérêts contradictoires. C'est là où la gouvernance est utile pour générer cet équilibre avec le minimum de frictions.

La gouvernance d'une Entreprise peut être construite sur l'internalisation au sein du conseil d'administration des parties prenantes : salariés, ONG, etc. C'est le modèle de *network governance*, en vigueur dans les coopératives, les mutualistes, etc. dont un des exemples les plus aboutis et les plus réussis est la coopérative basque Mondragón.

Il est également possible de donner à l'entreprise des objectifs multiples au travers des statuts, dont des objectifs en matière ESG, selon le modèle des *US Benefit Corporations* créées en 2010 qui intègrent la recherche d'un impact positif sur la société civile, les employés et l'environnement en sus de la recherche de profit. Sur ce modèle, la loi Pacte a prévu la création d'entreprises à mission, sociétés à objet social étendu dans le domaine social et environnemental.

L'intérêt des parties prenantes peut également faire l'objet d'une quantification des externalités négatives, par exemple par un mécanisme de marché sur le prix du carbone pour tenir compte de l'impact environnemental de l'activité. Le Prix Nobel d'économie attribué cette année à William Nordhaus vient couronner les travaux de cet économiste dans ce domaine.

Quel que soit le modèle choisi, la façon dont les profits et les risques sont partagés définit les conditions de l'équilibre. Le manque de gouvernance conduit à des déséquilibres qui obèrent la croissance économique à long terme. La répartition des profits entre les actionnaires et les salariés est un exemple parmi d'autres. Actuellement la rentabilité des capitaux propres apportés par les actionnaires aux sociétés cotées est de l'ordre de 10 % en France, soit une prime de risque de 9 % par rapport aux OAT 10 ans, le double d'il y a dix ans, ceci alors que les salaires n'augmentent que très peu et que les salariés prennent une part de plus en plus grande du risque entrepreneurial au travers de la flexibilité des conditions de travail. Il en résulte des distorsions préjudiciables à l'obtention d'un optimum de croissance.

Découvrez la nouvelle version de Stratégies & Durabilité ! Plus courte, plus impactante et relookée. Sa version semestrielle plus complète continuera d'exister.



LA FRANÇAISE  
investing together

Pierre Schoeffler  
Global Asset Allocation and SRI Advisor, La Française Group



# L'ONU NOUS INTERPELLE

## SUR L'URGENCE DE L'ACTION CLIMATIQUE ET LA NÉCESSITÉ D'UN NOUVEAU MODÈLE DE CROISSANCE.



L'action climatique  
et le progrès  
socio-économique  
se renforcent  
mutuellement

a déclaré M. Guterres



Mercredi 5 septembre, le Secrétaire Général des Nations Unies António Guterres a présenté le dernier rapport de la Commission mondiale sur l'économie et le climat en rappelant l'urgence de l'action climatique ainsi que les bénéfices économiques à en tirer.

Nous assistons à une dynamique sans précédent de transition vers une « nouvelle économie climatique », pourtant, le rythme de ces transformations n'est pas assez soutenu, l'urgence est réelle. Or l'engagement vers une économie bas carbone recèle de nombreuses opportunités et l'inaction présente des risques dont les coûts sont maintenant mesurables. « L'année dernière, les catastrophes liées au climat ont causé des milliers de morts et des pertes de 320 milliards de dollars », d'après le Secrétaire Général de l'ONU.

Le rapport, dans une estimation qualifiée de prudente, affirme qu'une action ambitieuse en faveur du climat pourrait générer **26 000 milliards de dollars de gains économiques** cumulés d'ici 2030, année butoir fixée par les Etats membres de l'ONU pour réaliser les Objectifs de Développement Durable.

Des mesures ambitieuses dans les principaux secteurs de l'économie pourraient :

- Générer plus de 65 millions d'emplois à faible intensité carbone en 2030.
- Éviter chaque année plus de 700 000 décès prématurés causés par la pollution de l'air à l'horizon 2030.
- Assurer, via une réforme des subventions et de la tarification du carbone, des recettes publiques supplémentaires estimées à 2800 milliards de dollars par an en 2030.

**La Commission préconise de se concentrer sur quatre fronts au cours des trois prochaines années :**

**1 - Accélérer les efforts sur la tarification du carbone et rendre obligatoire la publication des risques financiers liés au climat :**

- Un prix du carbone d'au moins 40 à 80 \$ d'ici 2020. La suppression progressive d'ici 2025, des subventions et allègements fiscaux sur les énergies fossiles et les exploitations agricoles polluantes.
- Obligation de communiquer sur les risques financiers liés au climat conformément aux recommandations de la TCFD.

**2 - Accélérer l'investissement dans les infrastructures durables :**

- Faire des infrastructures une catégorie d'actifs à part entière.
- L'objectif : investir au moins 100 milliards de dollars par an d'ici 2020.

**3 - Mobiliser le secteur privé et libérer l'innovation :**

- Pour toutes les entreprises du classement Fortune 500, des objectifs conformes à l'Accord de Paris.
- Engager au moins 50 milliards de dollars de capitaux supplémentaires pour relever les défis climatiques allant au-delà du secteur de l'énergie.

**4 - Construire une approche axée sur les besoins des citoyens, qui partage équitablement les gains et assure une transition juste :**

- Établir des plans de transition énergétique avec les entreprises, syndicats et la société civile pour une transition juste pour les travailleurs et les communautés.
- Intégrer les femmes dans cette transformation pour augmenter le PIB mondial de 28 000 milliards de dollars par an en 2025. (McKinsey).
- Mettre davantage l'accent sur la résilience et l'adaptation de l'ensemble des politiques et des efforts.

**26 000 Mds \$**  
de gains  
économiques  
attendus

# CHAQUE DEMI-DEGRÉ COMPTE !

VALÉRIE MASSON-DELMOTTE  
NOUS FAIT PART DES CONCLUSIONS DU GIEC



Jeudi 18 octobre, lors de notre Club Zero Carbon, nous avons eu l'honneur d'échanger avec Valérie Masson Delmotte\*, coprésidente du 1<sup>er</sup> groupe de travail du GIEC. Elle nous a livré une synthèse des enseignements du rapport sur les conséquences d'un réchauffement climatique de 1,5°C publié par le GIEC le 8 octobre dernier.

Le premier élément de contexte intéressant : sans ce travail, l'Accord de Paris n'aurait pu se réaliser. En effet, les pays les plus exposés aux changements climatiques, notamment les pays insulaires n'ont accepté de signer l'Accord qu'à la condition que le GIEC s'engage à faire un rapport spécifique sur les conséquences d'un réchauffement de 1,5°C.

Ce sixième rapport repose sur 6 000 publications dont les ¾ n'étaient pas inclus dans le dernier rapport du GIEC. La communauté scientifique a donc répondu présente pour étudier ce sujet crucial pour les petits pays insulaires mais également pour l'ensemble des 195 pays signataires.

Les principaux enseignements de ce rapport sont les suivants :

- **Nous avons déjà atteint 1°C** de plus par rapport à la période préindustrielle de référence ; les effets de ces 1°C se sont déjà fait sentir, notamment via des vagues de chaleur accrues ou des pluies torrentielles. Le changement climatique ne concerne pas un futur lointain, il nous touche et nous affecte dès aujourd'hui.
- **Il y a de clairs bénéfices à limiter le réchauffement à 1,5°C plutôt que 2°C.** Des bénéfices multiples qui paraissent parfois éloignés de notre quotidien (la biodiversité par exemple) mais très concrets lorsqu'ils concernent la sécurité alimentaire et la sécurité humaine.
- Il est encore possible de limiter le réchauffement à 1,5°C en baissant nos émissions de CO<sup>2</sup> de moitié d'ici 2030 et en les ramenant à un net 0 en 2050 :
  - Cela nécessite de grands changements du côté de l'offre, qu'il s'agisse de systèmes énergétiques, de gestion des terres, de nos systèmes urbains ou industriels. Des changements qui ne seront bien évidemment rendus possibles que par un changement du système financier.
  - Cela repose également sur un changement du côté de la demande énergétique et alimentaire par exemple. Tout le monde est donc concerné.
- Une des innovations de ce rapport est d'avoir fait **travailler** pour la première fois **ensemble des scientifiques et des chercheurs en sciences sociales**. Le rapport souligne la nécessité d'une transition éthique et juste et la nécessité d'agir par un mix atténuation et adaptation dont on contrôlerait les effets négatifs : il ne serait pas pertinent par exemple que l'adaptation passe par le développement de systèmes de climatisation émetteurs de gaz à effet de serre contribuant au réchauffement...
- Les conditions nécessaires à la limitation du réchauffement à 1,5°C relèvent de la coopération / la volonté politique / la disponibilité des financements

Nous sommes finalement face à 3 grands risques :

- 1 - Le risque climatique.
- 2 - Le risque de tarder, en faisant reposer sur des générations futures et des développements technologiques la capture de CO<sup>2</sup>.
- 3 - Le risque financier, la pérennité de certains secteurs découlant de la mise en place d'une transition délibérée, rapide et volontaire.

En conclusion, chaque demi degré compte. Chaque année compte. Chaque choix individuel ou collectif compte. Et les financiers ont, en tout état de cause, un rôle important à jouer.

\* Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue, chercheuse au Commissariat à l'Énergie Atomique et plus précisément au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, co-présidente du groupe de travail no 1 du GIEC (bases physiques du climat)



# L'IMMOBILIER DURABLE, RESPONSABLE & DÉSIRABLE

## GRÂCE À LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

### Peut-on encore parler d'opposition entre ville et campagne dans le monde en évolution dans lequel nous vivons ?

L'opposition entre ville et campagne n'est plus appropriée alors que notre planète doit faire face au défi écologique et alimentaire.

Répondre à ce défi, c'est reconsidérer les enjeux de l'agriculture en décroissant les espaces confinés par l'urbanisme moderne et en accroissant les échanges entre les urbains et les ruraux.

Devançant souvent les décisions politiques, de nombreuses solutions visant à redonner de l'équilibre, du sens et des racines émergent de plus en plus chez les agriculteurs mais aussi au sein de la société civile.

L'agriculture urbaine en est une dans la mesure où elle participe à la fois à la préservation de la biodiversité, à la réduction de l'empreinte carbone à la production d'une alimentation saine mais aussi à la réactivation d'un lien social qui trouve désormais tout son sens dans le développement de l'économie participative.

En tant qu'acteur important de l'immobilier, La Française REM a engagé une réflexion sur le potentiel de développement d'une agriculture urbaine sur son patrimoine francilien (Paris intramuros et première couronne).

Un premier projet porté conjointement avec la société MUGO vient de voir le jour à Puteaux où 2 000 m<sup>2</sup> de jardins maraichers et d'espaces d'agrément ont été mis à disposition des occupants du campus Aviso.

Au-delà du confort et du bien-être procurés par la proximité de la nature, ce jardin a pour vocation de créer du lien social en permettant aux utilisateurs de s'initier à la culture maraichère par la mise à disposition d'un jardin associatif et en leur proposant des rencontres pédagogiques trimestrielles. Les produits récoltés seront proposés dans le cadre d'un mini marché hebdomadaire.

La Française REM se positionne ainsi comme un précurseur et entend devenir un des acteurs importants dans la gestion d'un l'immobilier durable, responsable et désirable.



**LA FRANÇAISE**  
investing together

128, bd Raspail 75006 Paris - France  
Tél. +33 (0)1 44 56 10 00  
Fax +33 (0)1 44 56 11 00  
480 871 490 RCS PARIS

[www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)

**Publication éditée par La Française,**  
Société anonyme à directoire  
et conseil de surveillance au capital  
de 78 836 320 € - RCS : 480 871 490

**Directeur de la publication :**

Pierre Schoeffler

**Ont participé à ce numéro :**

Gérard Degli-Esposti - Perrine Dutronc -  
Pierre Schoeffler

**Chef d'édition :** Claudine Prêtre

**Maquette :** Sylvia Chadi

**Photos :** Debbie Marty - Nicolas Réalo

XX3262 - Novembre 2018

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. Le Groupe La Française ne saurait être tenu responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable du Groupe La Française.

